

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le BNQ publie la norme BNQ 3660-004 Manuel de conception des réseaux d'égout municipaux

Québec, le 7 juillet 2025 — Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) publie la norme *BNQ 3660-004 - Manuel de conception des réseaux d'égout municipaux* qui s'applique aux nouveaux réseaux d'égout pluvial et sanitaire ainsi qu'à la modification ou à l'extension de tels réseaux. Cette norme, qui se présente sous la forme d'un manuel, a été élaborée pour aider les ingénieurs concepteurs des réseaux d'égout pluvial et sanitaire.

Cette norme vise à guider les ingénieurs-concepteurs de réseaux d'égouts municipaux dans leurs travaux. Elle tient compte des enseignements tirés du passé, des préoccupations et des besoins actuels des municipalités tout en ayant à l'esprit la vision de ce que peut réserver l'avenir (comme les futurs aménagements ou les risques d'inondation). Le manuel de conception prend en compte certaines considérations comme la facilité d'entretien et d'exploitation des ouvrages de même que des aspects liés à la sécurité des utilisateurs en ce qui concerne les aménagements et les constructions. De plus, les changements climatiques et les besoins de modifications liés à la densification des populations sont pris en compte.

Dans les agglomérations, la collecte et le transport des eaux usées sont assurés par des réseaux d'égout constitués de conduites souterraines, configurées et dimensionnées afin de permettre d'évacuer efficacement les eaux usées provenant des immeubles (résidences, industries, commerces, institutions) et les eaux pluviales provenant des zones imperméabilisées telles que les toitures, les stationnements et les voies publiques.

Le BNQ avait été mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour élaborer une norme en vue de remplacer les directives qui sont actuellement les références du ministère en matière de conception et d'analyse de projets de réseaux d'eau potable et d'égouts par des normes élaborées suivant un processus consensuel.

Enfin, il est important de noter que cette initiative a été financée dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

« En dotant les municipalités et les ingénieurs d'un manuel clair pour la conception de réseaux d'égouts, cette nouvelle norme marque une étape importante vers une approche plus cohérente et durable dans la conception des infrastructures urbaines. Le BNQ est fier de contribuer à répondre aux enjeux liés à la résilience climatique et à la pérennité des aménagements, en offrant des balises concrètes pour guider les pratiques. »

- Isabelle Landry, directrice principale du BNQ

À propos du BNQ

Le BNQ, une unité d'affaires d'Investissement Québec, est l'organisme de référence pour les normes et la certification au Québec. Il développe des normes consensuelles et des protocoles de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Pour plus d'information sur le BNQ : bnq.qc.ca

-30-

Information :

Équipe média

Bureau de normalisation du Québec

medias@bnq.qc.ca